

COUP DE PROJECTEUR
PSYCHOMOTRICITÉ EN
TEMPS DE COVID

LE SAVIEZ-VOUS ?
DÉCO DE NOËL ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTUS
CLIP VIDÉO, PARTENARIAT,
LOTO, LE DÉFI DE JANVIER

DOSSIER

CONSULTATION FAMILLE SANS PATIENT

Ou comment aider un proche avec un problème psychique





Sommaire

Dossier p. 2

La Consultation Famille Sans Patient ou comment aider un proche avec un problème psychique ?

Coup de projecteur p. 5

Depuis Mars... ou la psychomotricité en temps de covid

Le saviez-vous p. 7

Des décorations de Noël 100 % récup' à l'U.M.S.R.

Actualités p. 8

Le don de la fondation Vertex Bioenergy au pôle 4

La danse pour se souvenir et rêver

Le loto de Noël du C.A.T.T.P. de Billère

1 200 euros pour améliorer la prise en charge du C.M.P.E.A. d'Oloron

Regroupement des unités d'Orthez, le projet avance

Arudy, maintenir la présence du C.H.P. sur le territoire

Retour sur le défi de janvier

Le C.H.P. à la rencontre des jeunes du lycée Louis Barthou

Actus C.G.O.S.

Du nouveau dans la chefferie du pôle 2

Infos p. 16

Retour en images sur l'année 2021

CHP News, Journal trimestriel du C.H.P.

Directeur de la publication :

Xavier ETCHEVERRY, Directeur du C.H.P.

Rédactrice en chef :

Véronique LOUIS, Directrice des affaires médicales, générales, de la coopération et de la communication

Cellule communication :

Cécile SFALI, chargée de communication

DOSSIER

C.F.S.P. ou comment aider un proche avec un problème psychique ?

Entretien avec le Dr Thierry DELLA, psychiatre et Sébastien LABORDE, infirmier de la Consultation Famille Sans Patient du C.H. des Pyrénées

Face aux manifestations de la maladie psychique de l'un de leurs proches, il peut arriver que les familles ou l'entourage se trouvent désemparés. Où aller ? Qui consulter ? Il/elle refuse les soins, que faire ?

Leur apporter informations, conseils et soutien constitue un élément à part entière de l'offre de soins qui est pourtant actuellement manquant dans le parcours du patient.

La Consultation Famille Sans Patient, nouveau dispositif mis en place en décembre 2021 au C.H. des Pyrénées, a pour objectif de combler ce manque. Le Dr Thierry Della et Sébastien Laborde nous expliquent comment.



L'absence de conscience de sa pathologie et/ou l'incapacité d'adhérer aux soins peuvent constituer un des signes de troubles mentaux et une difficulté majeure pour débiter les soins. A ce moment-là, le premier interlocuteur est la famille et/ou l'entourage proche et ils peuvent se sentir démunis, isolés pour apporter leur aide.

ALLER AU CONTACT DU PATIENT ET L'AMENER AUX SOINS

La Consultation Famille Sans Patient n'a pas vocation à soutenir les familles dont le proche est déjà inscrit dans un parcours de soins coordonné. Ce n'est pas non plus un lieu de thérapie familiale.

«Les familles ou les aidants sont pris en compte parce que ceux sont eux qui nous sollicitent, mais le but final n'est pas de les accompagner, à proprement parler, mais c'est surtout d'aller au contact du patient,

de le rencontrer afin de l'amener au soin» précise Sébastien Laborde. On parle ici de famille ou d'aidants mais il peut également s'agir d'un médecin généraliste, d'une association, de proches, d'amis...

«On les oriente, on les écoute, on les informe, on leur apporte des conseils. Mais l'idée est vraiment de se rapprocher du patient ou de la personne concernée et de la rencontrer» insiste Sébastien.

«Cette consultation est faite pour les patients qui ne sont pas pris en charge. L'exemple type est celui du jeune qui décompense à son domicile et qui n'a pas conscience d'être malade mais pour lequel l'entourage se rend compte qu'il y a des troubles. La question est de savoir comment l'orienter vers des soins, alors que, spontanément, ne se sentant pas malade, il ne va pas accepter d'aller voir un psychiatre» explique le Dr Della.



L'équipe de la Consultation Famille Sans Patient (de gauche à droite) : Philippe David MEURILLON, infirmier affecté au S.A.A.U sur le poste d'A.U.M.P., Accueil Urgences Médico-Psychologiques, reçoit les demandes et oriente vers la C.F.S.P. Sébastien LABORDE, infirmier à temps plein sur la C.F.S.P., assure les consultations. Le Dr Thierry DELLA, psychiatre, assure la permanence médicale une journée par semaine.

En effet, la structuration de la psychiatrie est complètement incompréhensible pour une famille qui se trouve face à un jeune qui décompense. Les rendez-vous, que ce soit à l'hôpital ou en libéral, sont à plusieurs mois et les familles se retrouvent désespérées.

La Consultation Famille Sans Patient est là pour dédramatiser, donner toutes les informations afin que les familles ou l'entourage comprennent mieux tous les mécanismes de l'hospitalisation, des consultations, des prises de rendez-vous et aient une première réponse. Elle est aussi là pour expliquer les possibilités et les stratégies à mettre en place pour qu'un premier contact puisse être établi.

RAMENER AUX SOINS DES PATIENTS POUR LESQUELS LES FAMILLES SONT DÉMUNIES

La Consultation Famille Sans Patient concerne les patients (âgés de 18 à 75 ans) qui ne sont jamais rentrés dans le soin ou qui sont en rupture de suivi depuis plus d'un an, c'est-à-dire des patients qui ont eu un accompagnement ou un suivi sur des C.M.P. et qui ont coupé les ponts et n'adhèrent plus à la prise en charge.

La majorité des cas concerne un public assez jeune, mais cela peut aussi être quelqu'un de 50 ans qui présente un épisode délirant, une problématique dépressive, des idées suicidaires ou une dépendance.

«Dans un premier temps, la famille ou les aidants sont reçus au C.G.M. du pôle 3. On essaye ensuite de faire venir le patient. L'idée à moyen terme est de pouvoir aller au domicile des personnes concernées pour cette première prise de contact. Ce sera plus simple, notamment par rapport aux préjugés vis-à-vis de la psychiatrie, aux inquiétudes par rapport à la maladie mentale» explique Sébastien.

Cela peut donc être au domicile du patient mais aussi à l'extérieur, dans son milieu de vie, afin de faciliter le 1er contact.

«Pour cela, des moyens supplémentaires ont été accordés» note le Dr Della. «Cela se fait déjà à Bordeaux, qui dispose de plus de moyens, et propose donc systématiquement un premier contact en se déplaçant» rajoute-t-il.

L'objectif est de pouvoir ensuite orienter rapidement la personne vers la structure la plus adaptée, les C.M.P. notamment ou les urgences si cela le nécessite. Dans l'intervalle, un suivi par l'équipe de la consultation est mis en place, le temps nécessaire, pour que le lien et l'accroche

au soin puissent se faire. Ce suivi infirmier et cette disponibilité médicale permettent également de mettre en place un traitement, si nécessaire, ou de réajuster un traitement existant.

La finalité de cette consultation est vraiment de raccrocher aux soins des patients qui, spontanément, n'y viendraient pas et pour lesquels les familles et/ou l'entourage sont démunies. La consultation est là pour les recevoir, faire le point avec eux, plusieurs fois s'il le faut ou si le patient n'accepte pas tout de suite la prise en charge, pour l'orienter en douceur vers des soins.

«Le but est de ne pas avoir à recourir, sauf urgence, à une hospitalisation qui n'est pas acceptée, mais de rencontrer la personne, lui expliquer et l'orienter tranquillement afin que le premier contact avec la psychiatrie soit dédramatisé» souligne le Dr Della, et ainsi éviter des contraintes et des mesures qui ne sont pas forcément très confortables.

DÉCEMBRE 2021, DÉBUT DES CONSULTATIONS

Une communication a été faite auprès des médecins traitants du territoire, grâce au concours du Dr Nakpane, médecin directeur du pôle santé publique de la C.P.A.M. de Pau, qui a permis que la plaquette d'information sur la C.F.S.P. leur soit adressée par mail.

Pour se faire connaître, l'équipe a également contacté les associations en lien avec les familles ou qui peuvent être au contact de la population. Une communication à toutes les structures extérieures de l'hôpital est en cours.

L'U.N.A.F.A.M., qu'ils ont aussi rencontré pour leur présenter le projet et les informer de leurs missions, a fait part de sa satisfaction quant à la mise en place de ce genre de structures.

Ils ont déjà reçu beaucoup d'orientations depuis le S.A.A.U. En effet, de tout temps, les familles appellent au S.A.A.U.

[PARCOURS] SÉBASTIEN LABORDE, INFIRMIER DE LA C.F.S.P.



Sébastien Laborde exerce au C.H.P. depuis 2001. Il a travaillé 11 ans au S.A.A.U. et 8 ans à l'U.G.C.

En 2020, du fait de la Covid 19 et du contexte sanitaire, il a été détaché 1 an à l'Université de Pau Pays de l'Adour, dans le cadre de la C.U.M.P. (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) dont il fait partie, pour la prise en charge des étudiants. Depuis décembre 2021, il exerce sur la Consultation Famille Sans Patient.

Sébastien est également, depuis 2 ans, formateur en intervention de crise suicidaire.

Sébastien est également, depuis 2 ans, formateur en intervention de crise suicidaire.

pour demander ce qu'elles doivent faire face à un jeune qui ne va pas bien. Toutes ces personnes leur sont désormais orientées. Il s'agit de demandes quasi quotidiennes. Les consultations ont commencé en décembre 2021. Sébastien a été à mi-temps dans un premier temps. Depuis début janvier, il est à temps plein.

«Un travail de mise en place a été effectué fin 2021 avec une montée progressive du nombre de demandes. Plus on prend de contact, plus les orientations arrivent» remarque le Dr Della. Les situations sont diverses et variées. Cela va du simple coup de fil, à la famille qui se déplace. Très souvent, cela aboutit à une consultation du patient.

UN PROJET EN LIEN AVEC LE PRÉCÉDENT PROJET MÉDICAL

Le projet de mettre en place cette consultation a émergé il y a 5 ans avec le précédent projet médical, en lien avec le Centre Hospitalier Charles Perrens de Bordeaux qui avait le même projet.

En effet, ce type de consultation existe à Bordeaux, mais aussi à Toulouse, Paris... L'équipe de Bordeaux, qu'ils ont rencontré à plusieurs reprises, a débuté comme eux, avec des moyens limités et seulement deux soignants. Depuis, leur activité a pris de l'ampleur, et l'équipe compte désormais 7 à 8 soignants, un psychiatre, un psychologue, une assistante sociale...

Au C.H. des Pyrénées, le projet a été travaillé pendant plusieurs années par le Dr Christine Marchand qui s'occupe désormais d'un nouveau projet sur la périnatalité. Il a ensuite été repris par le Dr Bartholomé Komivi Azorbly qui s'est occupé de la demande de moyens, puis par le Dr Thierry Della.

Il a donc été retravaillé plusieurs fois avec des demandes réactualisées, afin de s'adapter aux moyens proposés. Il a été finalement validé l'an dernier à minima sur les moyens, ce qui leur a permis de commencer à fonctionner fin 2021. Des moyens supplémentaires viennent d'être accordés, ce qui permettra les déplacements au domicile des personnes concernées.

Pour l'instant, le Dr Della est positionné 1 journée par semaine, Sébastien, à temps plein, est donc le pilier de la



Dans un premier temps, la famille ou les aidants sont reçus au C.G.M. du pôle 3.



L'entrée au C.G.M. du pôle 3 se fait par le S.A.A.U.

consultation. Afin d'assurer une continuité de la prise en charge, ils se sont rapprochés de Philippe David Meurillon, infirmier, positionné sur le S.A.A.U. qui a également fait partie du projet dans le cadre de son poste d'A.U.M.P., Accueil Urgences Médico-Psychologique. Chargé de l'accueil et des consultations du S.A.A.U., il reçoit les demandes et assure ainsi le lien. «La plupart du temps, les gens appellent directement aux urgences afin d'avoir une conduite à tenir. Au vu des éléments rapportés par les familles, je les oriente vers Sébastien» nous a-t-il expliqué.

A moyen terme, l'idée est de travailler encore plus ensemble, notamment quand ils auront la possibilité de se déplacer au domicile.

Au vue des sollicitations qu'ils ont reçu depuis la fin d'année dernière et de l'ampleur que cette activité a connu sur Bordeaux en peu de temps, on peut doré et déjà dire que la Consultation Famille Sans Patient répond à un véritable besoin. A suivre donc...

INFO

La Consultation Famille Sans Patient est opérationnelle du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 :

Téléphone : 07 85 56 11 05

Secrétariat : 05 59 80 93 62

Mail : cfsp@chpyr.fr

Depuis Mars...

par Amale DADDA, psychomotricienne



LE VIRUS ARRIVE DANS MA VIE, DOUCEMENT.

J'entends l'épidémie s'exprimer aux informations, loin de moi, loin de l'Europe,...en Asie, et ça me paraît étrange, et étranger. C'est petit à petit que la Covid 19 s'impose à moi, avec les médias, les malades en réanimation, les fermetures d'établissements...

17 mars 2020 : la France est confinée ! Cette réalité s'abat sur mon existence de manière brutale. Elle touche à ma liberté, à mon statut au travail. Je dois rester chez moi, jusqu'à nouvel ordre.

L'idée que je ne puisse plus être utile, dans des moments comme ça, est douloureuse, voire insurmontable. Je téléphone à la cadre du C.M.P., régulièrement. Je propose de participer à la confection de masques. Mes collègues ergothérapeutes et l'encadrement soutiennent cette démarche ; démarche qui permet à la pensée de recommencer à se déployer.

Pour les psychomotriciens, le télétravail n'est pas préconisé, et ce n'est que le 14 Avril 2020 que la H.A.S. (Haute Autorité de Santé) nous donne l'autorisation de recourir aux téléconsultations.

Le 13 mai 2020, la direction autorise la reprise des soins en présentiel. Je reprends mon travail au C.M.P. Duchêne. Je peux exercer mon métier auprès des patients.

C'est une drôle de période, avec ses attestations de déplacement, son confinement, son déconfinement, les masques, les gels, les désinfections, la prise de température, les distances sanitaires, le nombre limité dans les groupes...

Puis, le vaccin, et enfin le pass sanitaire. Ici, au C.M.P., nous avançons au rythme des informations sur «Actualité Qualios : Covid 19», que nous recevons directement ou

par mail. Nous ne nous faisons plus la bise entre collègues, et nous ne faisons plus d'accolades. Ce qui est particulier, c'est que nous intégrons simplement cette nouvelle façon de communiquer, à distance. Tout passe par la voix, le regard et les postures corporelles. Peut-être que cette distanciation renforce nos liens. Nous parlons plus et nous passons plus facilement sur les petits désagréments relationnels. Peut-être que quelque part, en nous, s'inscrit la conviction que tout peut s'arrêter, tout peut basculer et que l'essentiel est à redéfinir.

ET LES PATIENTS ?

La Covid surgit dans leur vie, comme dans la nôtre, agents. Certains se cloîtent chez eux, même après le déconfinement, préférant attendre... Une autre vague peut vite surgir... Je prends de leurs nouvelles, maintenant ainsi le lien thérapeutique.

Tous les collègues du C.M.P. veillent à la continuité des soins. Certains patients, me disent-ils, se portent bien mieux pendant le confinement... Mais pas tous ! Chez beaucoup, les phobies sociales, l'anxiété, la majoration des états dépressifs, les troubles du sommeil... s'expriment avec force.

Quand je reprends les séances de psychomotricité, il faut faire avec les masques, même les exercices de respiration. Le toucher n'est plus d'actualité. Dans le contexte actuel, tout rapprochement physique semble désormais



PAROLES DE PATIENTS

«J'AVAIS PEUR D'ÊTRE CONTAMINÉE.»

«LE MASQUE, JE LE GARDE,
MÊME APRÈS.»



PAROLES D'AGENTS

«BONJOUR MONSIEUR, VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS ?»

«DÉSINFECTEZ-VOUS LES MAINS S'IL VOUS PLAÎT !»

«VOUS AVEZ VOTRE PASS ?»

«MASQUES, DÉSINFECTER, TUER LE MICROBE !»



interdit, et vécu comme dangereux. Les corps sont mis à distance. Cette réalité génère chez certains patients, une forme d'inhibition motrice.

Je note aussi que chez d'autres, elle crée ou majore la peur d'attraper le virus, et je pense à un en particulier qui se passe le gel, plusieurs fois durant la séance sans en prendre réellement conscience.

ET LE TRAVAIL CONTINUE...

Me conformer à ces conditions sanitaires, et renvoyer aux patients, que c'est possible, est la première chose qui s'impose à mes yeux.

Dans les disciplines où le corps est médiateur, cette adaptation prend tout son sens, et induit que la prise en charge continue, qu'elle est opérante, même avec les contraintes qu'imposent les mesures sanitaires.

Il faut, à mon niveau, faire un travail d'accueil des vécus psycho-corporels, des émotions emmagasinées.

J'essaie toujours, aujourd'hui, comme depuis le déconfinement, d'aider chaque patient, à se reconnecter à son corps de manière à se percevoir, et à se ressentir comme un sujet, en lien avec son corps, avec ses émotions et sa pensée.

Je me rends compte, dans l'après-coup, que depuis cette reprise des soins, je raccompagne très souvent, chaque patient jusqu'à la porte du C.M.P., que j'ouvre, comme pour lui signifier que je prends soin de lui, et pratiquement à chaque fois, je pose la main sur son épaule, pour lui dire au revoir. Ce contact respecte la distanciation, mais rappelle notre humanité.

Les vagues se suivent, et nous adaptons à chaque fois nos pratiques aux mesures Covid, issues des cellules de crise.

Les patients, dans leur grande majorité, s'adaptent comme nous, soignants. Il y en a beaucoup, que je n'ai vus que masqués, et je ne suis pas sûre de pouvoir les reconnaître immédiatement si je les rencontrais le visage découvert. Ils se plient aux conditions d'accès au soin, que ce soit par le pass, la température, la distanciation, le gel ou le masque. Ils ne relèvent plus la succession des vagues, semblant accepter cette fatalité.

AUJOURD'HUI !

Nous sommes déjà en 2022, et je sens bien qu'au C.M.P., nous n'osons pas verbaliser la peur que ces vagues Covid ne s'arrêtent jamais, mais des départs, des arrêts viennent semer le doute.

Pourrons-nous tenir ?

Ce virus qui sépare les vaccinés, des antivax, aura-t-il un impact sur notre manière de recevoir les patients qui ont peur du vaccin, et qui ont besoin de nos soins ?

Comment amener de la réassurance aux patients qui ne supportent plus ces mois qui passent, avec ce virus qui résiste ?

Que puis-je faire moi, toute petite psychomotricienne ?

Cette dernière question est plus facile à aborder. Je continue à aimer mon travail, et à le faire au mieux. Je continue à être présente pour les patients, pour mes collègues, et pour l'hôpital. C'est ma manière d'être une résistante.

Pour les autres questionnements... Je ne sais pas, mais je dirai que c'est comme si ce virus nous a façonnés, pour qu'on fasse avec lui, mais peut-être aussi, qu'il a éveillé chez beaucoup, la question du sens à donner à leur vie.

Nous acceptons notre manque de savoir, de maîtrise, et admettons l'idée que les vagues peuvent encore déferler sur notre quotidien... la Covid 19 est encore là, mais nous continuerons à vivre.

J'imagine que nous mettons en avant, que la vie est plus forte que tout, et qu'elle n'est supportable qu'à la condition qu'on accepte de faire avec ce virus, en gardant vivant en nous, l'espoir qu'on va recommencer à vivre «comme avant», sans distanciation, exceptées celles du respect de l'autre.



Des décorations de Noël 100 % récup' à l'U.M.S.R.

Eléments recueillis auprès d'Anne-Marie ROUX et Céline GRAFF, infirmières à l'U.M.S.R.

On peut fabriquer son sapin en palettes, fixer des branches au mur en forme de sapin, en dessiner la former avec une guirlande, empiler des livres ou des magazines, décorer ses plantes d'intérieur pour en faire des «arbres de Noël»... Préparer un Noël festif, tout en étant respectueux de la planète et moins cher, c'est possible, et les patients de l'U.M.S.R. l'ont bien compris.



Suite à sa participation, avec une patiente, au concours «Créez la mascotte Développement Durable du C.H.P.», Anne-Marie ROUX, infirmière à l'U.M.S.R., a été nommée référente «Développement Durable» de l'unité.

C'est donc tout naturellement que, à l'approche de Noël, Julie BRUERRE, cadre de santé de l'unité, l'a sollicitée pour réaliser une décoration de Noël qui sorte de l'ordinaire et s'inscrive dans une démarche de développement durable.

Anne-Marie anime un atelier créatif et elle a profité de ce temps-là, étendu sur les créneaux de l'atelier «Jardin» pour terminer le projet dans les temps, pour créer avec les patients une décoration de Noël avec du matériel de récupération.

Ce projet a mobilisé les patients des ateliers Créatif et Jardin, ainsi que Céline GRAFF, également infirmière à l'U.M.S.R.

Dans un premier temps, ils sont partis dans le parc, sur plusieurs temps, à la recherche de tout matériau qui pouvait leur être utile : branches, glands, feuillages... Le projet a évolué au fil des séances et des trouvailles faites lors des récoltes.

Pour couper, faire des trous, pour la fabrication des suspensions, ils ont fait appel aux menuisiers de l'établissement qui ont aimablement collaboré sur le projet. Les jardiniers, aussi, ont participé en leur indiquant des endroits du parc où trouver ce dont ils avaient besoin, du houx notamment. Anne-Marie aime travailler en collaboration avec tous les collègues.

«L'idée était vraiment d'utiliser du matériel existant, à disposition, et de ne pas racheter» insiste Céline.

Une fois les récoltes terminées, Céline a cherché sur Internet des idées de décoration avec du matériel de récupération, et a notamment trouvé l'idée du sapin.

La fabrication des différentes décorations s'est faite au cours des ateliers et a, au final, mobilisé tout le monde sur l'unité. Un travail collectif auquel tout le monde a été content de participer.

Pourtant, au début, les patients comme les collègues ne voyaient pas trop où elles venaient en venir quand ils les voyaient revenir avec leurs branches des sorties dans le parc. Ils étaient dubitatifs quant au résultat. Mais Noël, ça mobilise et même les plus réticents des patients ont participé. Chacun a pu imaginer ce qu'il avait envie de faire et de créer, et cela a été très valorisant pour eux. «Ils ont vu qu'ils pouvaient créer quelque chose, ils ont découvert qu'ils avaient des compétences, des idées. Ils ont même parfois été surpris de voir ce qu'ils étaient capables de faire» nous raconte Anne-Marie.

Durant les ateliers, ils ont aussi beaucoup travaillé en équipe, notamment pour les décors de table, échangeant leur savoir-faire et leurs idées. Ce fut une expérience très riche qui a permis de créer du lien entre eux, des échanges, de se découvrir les uns les autres.

Au final, tout le monde a trouvé que c'était un vrai arbre de Noël, avec toute la symbolique que ça implique de solidarité et de partage. Ce projet s'est révélé très fédérateur. Même les autres unités sont venues voir ce qu'ils avaient réalisé.

L'originalité de la décoration de Noël de l'U.M.S.R. a été sujet à discussions.

Et pour le printemps ? L'idée est de créer, dans le même esprit, le «Recycl'arbre du printemps». A suivre donc dans le prochain CHP News.



3 000 € versé par la fondation Vertex Bioenergy pour aider à sensibiliser les enfants et adolescents du pôle 4 à l'environnement

Éléments recueillis auprès d'Audrey Thierry, cadre de santé au Pôle 4

Dès le plus jeune âge, il est possible d'initier les enfants au développement durable et à l'écologie. En effet, les sensibiliser tôt au respect de l'environnement est un moyen de créer des réflexes éco-citoyens qu'ils garderont toute leur vie, et d'initier des comportements qui, par ricochet, pourront influencer ceux de leurs parents et/ou des adultes de leur entourage, contribuant ainsi à créer une société plus durable.

Cependant, la mise en place d'actions de sensibilisation entraîne des dépenses que le budget du pôle 4, dédié aux ateliers thérapeutiques, ne permet pas de couvrir. C'est la raison pour laquelle est né l'idée d'un partenariat avec la société Bioénergie du Sud-Ouest (BSO), filiale du Groupe Vertex Bioenergy¹, qui produit du bioéthanol à partir de maïs sur la plate-forme de Lacq.

LES PRÉMISSSES D'UN PARTENARIAT DÈS 2020

Le partenariat entre la société BSO et le C.H. des Pyrénées a débuté lors du premier confinement, au printemps 2020. En cette période de pandémie et de mobilisation générale, la société avait fait don de 20 bidons de 5 litres de solutions hydro-alcooliques à l'établissement (à lire ou à relire en page 17 du CHP News n°34).

Depuis, les deux entités ont souhaité prolongé ce partenariat avec un soutien particulier au pôle 4 de pédopsychiatrie de l'hôpital.

Une aide financière de 3 000 euros a ainsi été versée en décembre 2021, via la fondation Vertex Bioenergy, et a été répartie sur les unités du pôle 4.

SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT AVEC DES ANIMAUX



Cette aide a permis de financer, dans un premier temps, des ateliers thérapeutiques autour de la médiation animale (visite de fermes, équithérapie...). Ces activités de médiation animale sont porteuses pour les enfants et adolescents en situation de handicap ou porteurs de troubles psychiques.



Les séances font appel à différents domaines : sensoriel, cognitif, relationnel, affectif, moteur. Au delà de l'impact non négligeable sur leur bien-être, sur leur estime de soi, sur leur anxiété et sur leur comportement, l'animal a aussi un impact sur l'éducation de l'enfant ou de l'adolescent, et sur sa relation au monde.

Par le biais de la sphère ludique et récréative, cette connexion ou reconnexion à la nature et au monde vivant est une manière concrète de les sensibiliser à la protection de l'environnement, au respect de la vie animale, aux valeurs de partage...

CÔTOYER LA NATURE

Parce que pour éduquer un enfant à l'importance de préserver l'environnement, le contact avec la nature est essentiel, les enfants participeront, dans un second temps à la création d'une zone de biodiversité au sein du parc de l'hôpital. En fréquentant souvent la nature, ils apprendront à l'aimer et auront envie, plus tard, de la protéger.

D'ici quelques mois, un atelier de création d'un hôtel à insectes va être mis en place, et une jachère fleurie ainsi que des nichoirs installés au sein du parc. L'hôtel à insectes sera fabriqué à partir de matériaux de récupération. Un appel aux dons sera lancé sur Pyrenet.

Cet atelier sera aussi l'occasion d'organiser une rencontre entre les enfants et les employés de la société BSO afin de partager les savoirs et explorer de nouvelles connaissances.

¹ Vertex Bioenergy est une référence européenne dans l'industrie des biocarburants, et la Fondation Vertex Bioenergy a pour but d'aider au développement durable.

La danse pour se souvenir et rêver

Par l'équipe de l'Espace Socio-Culturel

Quand patients, soignants, artistes et associations se rencontrent, cela donne une expérience humaine incroyable, un documentaire émouvant et un clip vidéo coloré, groove, aquatique, collaboratif et festif.



L'équipe du clip vidéo *Let's Dance in Pau*



Le 6 janvier dernier, a eu lieu, en salle de conférences du C.H.P., la restitution du projet «Let's Dance in Pau».

L'Espace Socio-Culturel est à l'initiative et coordonnateur du projet «Let's groove in Pau» avec Philippe Ménard

(Cie PM) et la scène conventionnée Espaces Pluriels. Un partenariat s'est construit tout au long de ce projet avec le service des sports du C.H.P., l'association Dansité de la MJC du Laü et la Cumamovi.

Les ateliers animés par Philippe Ménard (chorégraphe) et Stéphanie Brannetti (danseuse) ont scellé l'histoire d'une équipe prête à les suivre dans la réalisation d'un clip vidéo sur le thème du rêve.

La chorégraphie intergénérationnelle créée avec l'association Dansité à donner un réel élan, elle a permis de sortir des murs du C.H. des Pyrénées, de partager des expériences.

Ce projet est un tout : un documentaire sur les souvenirs de danse avec la participation des patients de gérontopsychiatrie, des résidents d'E.H.P.A.D., de foyers seniors,



un clip réalisé à la piscine du C.H. des Pyrénées, et une participation à la chorégraphie intergénérationnelle.

L'implication des patients va au-delà du C.H. des Pyrénées, le projet se place à l'échelle de la cité.

Les différents temps de rencontres organisés ont permis de créer du lien et de faire des découvertes artistiques (danse, cirque), de spectacles («Les hauts plateaux» et «Celui qui tombe») et des lieux de spectacle (théâtre Saragosse, Zénith de Pau...).

Ces différents moments de créations ont favorisé la co-construction entre soignants, patients, artistes, médiateur culturel et professionnels de l'Espace Socio-Culturel. Le temps d'un tournage, les frontières se sont envolées pour laisser la place à l'envie et à l'enthousiasme collectif.

Des moments d'expression et de partage, une prise de parole dansée et poétique, un élan d'expression vibrant qui nous fait porter un regard différent sur la psychiatrie.

Vous pouvez découvrir le clip vidéo sur le site Internet ou sur la chaîne Youtube du C.H.P.

Félicitations à tou(te)s les participant(e)s ! Merci à l'A.R.S., à la D.R.A.C. et à la région Nouvelle Aquitaine qui permettent de réaliser de tels projets... Merci aux équipes médicales qui ont permis aux soignants de se rendre disponibles et aux différents services, techniques et hôteliers du C.H. des Pyrénées qui ont soutenu cette initiative.



Le loto de Noël du C.A.T.T.P. de Billère

par l'atelier journal des Deux Rives



C'est par une fraîche et pluvieuse journée, mais le cœur chaud, que nous avons fait une sortie avec le C.A.T.T.P. et nous nous sommes donnés rendez-vous à la Lyre Tonkinoise.

La salle était assez grande pour que soit organisé le loto du C.A.T.T.P.

Nous étions assez nombreux. Les gestes barrière étaient respectés. La convivialité était de la partie.

Salvador, très habile pour s'exprimer au micro, avait la responsabilité d'annoncer les numéros. Mission dont il s'est acquitté avec patience et humour.

Avec 3 ou 4 cartons chacun, tout le monde était concentré afin d'avoir une quine ou un carton plein.

Il y avait environ 14 lots qui ont fait un grand plaisir à 14 participants. Cependant, l'essentiel est de participer.

Les organisatrices avaient eu la bonne idée de préparer des sachets remplis de friandises pour chacun des joueurs.

Après nous être concentré une heure et demie sur cette agréable partie de loto, nous avons rangé la salle et nous nous sommes retirés en minibus ou en voiture particulière.



1 200 € pour améliorer la prise en charge du C.M.P.E.A. d'Oloron

Éléments recueillis auprès de Maud Cabos, cadre de santé du C.M.P.E.A. d'Oloron

Lors du premier confinement, la pénurie de masques a provoqué de multiples initiatives en Béarn et Soule pour en fabriquer en tissu.

A Oloron, un collectif de personnes indépendant s'est constitué afin d'en confectionner. Pour faire face au manque de matériel, ils ont créé, en partenariat avec l'association du Crédit Agricole, une cagnotte leetchi, et ont lancé, en parallèle, un appel aux dons.

Cet appel aux dons ayant très bien fonctionné, ils n'ont pas eu besoin d'utiliser la cagnotte et ont décidé de faire bénéficier les enfants et adolescents du C.M.P.E.A. d'Oloron du montant récolté, soit un total de 1 200 €.

Ce don a été remis officiellement à l'équipe du C.M.P.E.A. lors du gala du Crédit Agricole en octobre dernier.

Ce soutien va permettre d'équiper le C.M.P.E.A. d'une machine à laver et de jeux pour travailler la symbolisation avec les enfants et contribuer ainsi à améliorer les conditions de prise en charge à l'hôpital.

Regroupement des unités d'Orthez : le projet avance

Éléments recueillis auprès de Didier Doassans, directeur des travaux et des services techniques

Action prioritaire du Plan Directeur du C.H.P. et du Projet Médical Partagé du G.H.T. Béarn Soule (Groupe Hospitalier de Territoire), le projet de regroupement des 3 structures sur une nouvelle infrastructure unique avance.

Le jury du 19 janvier dernier, présidé par Xavier Etcheverry en présence de la Présidente de la C.M.E., de deux architectes de l'ordre des architectes, d'un représentant de l'A.R.S. et d'un directeur d'hôpital, a choisi le cabinet d'architectes SANAE (celui-là même qui a conçu le S.A.A.U. en 2014) et le bureau d'études ARTELIA, tous deux de Bordeaux.

Les études des bâtiments vont démarrer et se poursuivre jusqu'en septembre. L'appel d'offres pour sélectionner les entreprises de travaux sera lancé au dernier trimestre 2022.

Les travaux devraient démarrer en janvier 2023, pour une durée d'un an et demi et une livraison des bâtiments à l'été 2024.

Maintenir la présence du C.H.P. sur le territoire

Éléments recueillis auprès de Didier Doassans, directeur des travaux et des services techniques

Afin de poursuivre leur déploiement sur le territoire et de pérenniser l'offre de soins, les équipes des C.M.P. et C.M.P.E.A. d'Arudy vont rejoindre, mi-avril, la quarantaine de professionnels de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle d'Arudy, la plus grande du département.



Perspective de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle vue depuis l'avenue des Pyrénées
(source : site de la Communauté de communes de la vallée d'Ossau)

Depuis quelques décennies, le Centre Médico-Psychologique (C.M.P.) Adultes et le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (C.M.P.E.A.) d'Arudy sont localisés dans un vieux bâtiment, propriété de la mairie, rue Escoubet.

Actuellement, ils disposent d'un bureau et d'une salle de psychomotricité ainsi que de deux bureaux partagés avec la M.S.D. (Maison de la Solidarité Départementale).

Cependant, ces locaux sont vétustes et inadaptés, ce qui a poussé le C.H. des Pyrénées à adhérer au projet de construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (M.S.P.) sur le bassin d'Arudy, porté par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau (C.C.V.O.).

L'objectif est d'agir sur la désertification médicale, de conserver la qualité des soins, leur proximité, et d'offrir aux professionnels une structure commune avec des services partagés. C'est un véritable enjeu pour rendre attractif ce territoire rural et améliorer l'accès aux soins des 10 000 habitants de la Vallée d'Ossau.

Cette nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle, localisée 4 avenue des Pyrénées à Arudy et dotée d'une surface de plus de 1 300 m², doit accueillir une quarantaine de professionnels : des généralistes, mais aussi des spécialistes, des kinésithérapeutes et des sages-femmes présents pour des consultations régulières, et un laboratoire d'analyse médicale.

Les équipes du C.H. des Pyrénées vont disposer de trois bureaux qu'ils occuperont à temps plein (un bureau pour chacun des pôles 1 et 4 et un bureau qu'ils partageront), d'un bureau médical, un jour par semaine, le lundi, pour les consultations médicales du C.M.P.E.A. et d'une salle

polyvalente utilisable 3 jours par semaine pour les séances de psychomotricité.

Cette installation qui s'inscrit dans l'interprofessionnalité participe à la poursuite du déploiement et de l'ancrage de l'offre de soins sur le territoire et permet de répondre aux objectifs du Projet Territorial de santé mentale des Pyrénées Atlantiques.

Ce regroupement physique, en un lieu unique, de professionnels de spécialités diverses et complémentaires va également leur permettre de travailler ensemble avec efficacité, et de contribuer ainsi à l'amélioration des soins, du diagnostic à la convalescence.

Il aura fallu six ans de rencontres, débats et réflexions avec tous les acteurs de la santé du territoire pour que ce projet aboutisse. L'investissement de 3 millions d'euros est financé par le Département, la Région et l'Etat.

Pour la mise en place de cette M.S.P., les professionnels de santé ont constitué une S.I.S.A., Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires. Ce statut juridique permet de percevoir des accompagnements financiers de l'assurance maladie.

Les travaux sont en cours de finition et le bâtiment est en phase de livraison. Les besoins en termes de mobiliers et d'équipements des unités du C.H. des Pyrénées ont été établis, et le raccordement aux réseaux téléphoniques et informatiques est en cours. L'aménagement dans ces nouveaux locaux est prévu 1^{ère} quinzaine d'avril pour une ouverture au public mi avril.

Un article sera consacré à l'ouverture de cette nouvelle structure dans le CHP News à paraître fin juin.

Retour sur le défi de janvier : l'occasion de s'interroger sur sa consommation d'alcool

par Bastien Blanchet, animateur santé publique

Le mois de janvier a été l'occasion pour certains de s'essayer au Défi de Janvier en tentant de s'abstenir un mois de toute consommation d'alcool. Retour sur les deux actions qui ont été menées sur le C.H. des Pyrénées.



ALCOOL ET ADOLESCENCE, INFO/INTOX ?

Le 20 janvier, treize adolescents du Mont-Vert ont pu participer à un atelier ludique autour de la consommation d'alcool animé par Chantal Castaing, I.D.E. addictologue de l'E.M.A.P.P. (Equipe Mobile Addictologie de Proximité Psychiatrique) et Florian Galindo de l'Espace Socio-Culturel.

Pendant un peu plus d'une heure, il aura ainsi été possible pour les jeunes de pouvoir échanger avec des professionnels autour de l'alcool, de balayer les idées reçues, de refaire un point sur leurs connaissances ou d'apprendre de nouvelles choses.

Si aujourd'hui beaucoup de jeunes ont déjà des connaissances sur l'alcool, il est important de continuer de les accompagner sur la manière de consommer, notamment sur les comportements à adopter pour ne pas se mettre en danger.

En 2017, près de 85 % des jeunes avaient déjà expérimenté l'alcool à 17 ans, et plus de 40 % déclaraient avoir une alcoolisation ponctuelle importante¹. Parmi les facteurs favorisant la consommation, la pression sociale est souvent citée et c'est notamment une des thématiques qui a été abordée.

Des astuces existent alors pour réussir à s'y soustraire, comme le fait de se fixer des objectifs pendant un événement festif, non pas d'abstinence, mais de consommation plus réduite (pas d'alcool pendant les deux prochaines heures par exemple).

¹ MILDECA - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. L'essentiel sur... Les jeunes et l'alcool : prévenir les conduites à risques et protéger les jeunes, un enjeu qui nous concerne tous. 2020



Cette animation ludique et interactive a eu un impact très positif avec notamment des demandes d'évaluation individuelles et de suivi

POUR FAIRE UN POINT SUR SES CONNAISSANCES ET SA CONSOMMATION ?

Le mardi 25 janvier, s'est déroulée en salle des conférences une journée où il était proposé aux agents et aux patients de faire un point sur le Défi de janvier. Pour l'occasion, des stands étaient proposés par l'E.M.A.P.P. avec Chantal Castaing et Gaëtan Herfray, ainsi que par nos partenaires, avec les associations Addictions Frances et Entraid'Addict (ex-Alcool Assistance).

Une vingtaine de personnes ont ainsi répondu présents dont les équipes de l'U.M.S.R. (Unité de Moyens Séjours et de Réhabilitation), les Erables et les Saules. Les participants ont ainsi pu s'essayer à un parcours d'agilité avec des lunettes simulant une alcoolémie à 0.5 g/L de sang, une dégustation de cocktails sans alcools (Entraid'Addict), un atelier sur les consommations hebdomadaires pour essayer de trouver les verres dont on pourrait se passer (Association Addictions France) et un atelier quizz pour refaire le point sur ses connaissances (E.M.A.P.P.).

Le mois de janvier est le mois tout indiqué pour les bonnes résolutions et bien commencer son année. Mais quelles qu'en soient les raisons (santé, prévention routière, argent...), il est toujours bon de questionner sa consommation d'alcool, peu importe la période de l'année.

Si vous aussi vous vous êtes essayé à ce défi, n'hésitez pas à partager avec nous vos témoignages, à nous dire si vous avez rencontré des difficultés ou si au contraire ça a été facile, et partager vos impressions après un mois sans alcool.

Santé mentale : le C.H.P. est allé à la rencontre des jeunes du lycée Louis Barthou

par Bastien Blanchet, animateur santé publique

Le jeudi 10 février dernier, Mayte Marques Bona, coordinatrice du Projet Territorial de Santé Mentale des Pyrénées-Atlantiques, et Bastien Blanchet, animateur en santé publique du C.H des Pyrénées, ont mis en place une action de sensibilisation autour de la santé mentale auprès des jeunes du lycée Louis Barthou (Pau).

Cette action est intervenue dans le cadre de l'arrivée d'Hélène Pouban, I.D.E. à l'E.M.J.S.P. (Equipe Mobile Jeunes en Souffrance Psychique) du pôle 2, sur l'établissement une demi-journée par semaine, pour répondre aux problématiques de l'état de santé mentale des jeunes.

COVID & JEUNESSE

La crise de la COVID-19 a eu un impact aujourd'hui largement démontré sur la santé mentale des jeunes. On note ainsi une augmentation significative des symptômes d'anxiété et des troubles de la dépression¹.

Cette augmentation est d'autant plus significative que la prévalence des symptômes d'anxiété et de dépression chez les jeunes était supérieure d'environ 30 à 80 % à celle constatée au sein de la population générale en mars 2021.

La réduction des offres de soutien psychologique (perturbation des dynamiques d'offre due aux différents confinements), la fermeture des établissements scolaires (qui a engendré un affaiblissement des facteurs de protection, notamment en ce qui concerne les habitudes quotidiennes et les interactions sociales) et les conséquences économiques qui se sont répercutées sur les jeunes et les futurs diplômé(e)s dans l'accès à l'emploi, sont autant de facteurs de risque auxquels les jeunes ont été exposés depuis mars 2020.

L'OFFRE DE PROXIMITÉ POUR RÉPONDRE À CETTE PROBLÉMATIQUE

C'est dans ce contexte que le C.H. des Pyrénées s'est positionné pour proposer une offre de repérage et de dépistage des souffrances psychiques émergentes. Cette activité repose sur un I.D.E. proposant un accueil et des entretiens initialement déployé à l'Espace Santé Etudiant (E.S.E., Ex-S.U.M.P.S.) à partir de décembre 2020, puis dans un deuxième temps sur le lycée Louis Barthou de Pau.

D'abord réalisée par Sébastien Laborde, I.D.E. au S.A.A.U., désormais affecté à la Consultation Famille Sans Patient (voir article dossier), c'est aujourd'hui Hélène Pouban qui a pris la relève en janvier 2022. Elle a pour missions :

- D'assurer l'accueil d'étudiants (sur présentation spontanée, ou sur orientation via un professeur, un personnel éducatif ou par son entourage) ;



- De proposer une prise en charge adaptée (écoute active, réassurance, information, relation d'aide...);
- De proposer un suivi ou une orientation en fonction des besoins de la personne (consultation psychologue en ville, au C.H.P., relais en C.M.P. ou avec l'E.M.J.S.P., ...).

Elle intervient sur l'Université au niveau de l'E.S.E. deux jours et demi par semaine, et à partir du 1er mars, sur le lycée Louis Barthou le mardi matin.

LES JEUNES & LA SANTÉ MENTALE

Il est intéressant d'aborder aujourd'hui la question de la santé mentale avec les jeunes, car si des représentations persistent encore, les paroles se libèrent, et de bien des manières, le sujet est abordé.

Concernant le lycée Barthou, le choix a été fait, en lien avec l'encadrement de l'établissement scolaire, de réaliser une action de sensibilisation autour de la thématique. L'outil utilisé est ce que l'on appelle un « Porteur de parole ».

C'est un outil d'interaction sociale dans l'espace public qui vise à favoriser des questionnements sur une thématique donnée parmi les passants, les interpelle et interroge, génère du débat²... il est basé sur le recueil et l'exposition de témoignages des passants, des usagers.

¹ Santé Publique France. CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19 [Internet]. 2021. Disponible sur: <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/coviprev-une-enquete-pour-suivre-l-evolution-des-comportements-et-de-la-sante-mentale-pendant-l-epidemie-de-covid-19>

² Ireps Nouvelle Aquitaine. Intervenir dans l'espace public, découverte et expérimentation du dispositif « Porteur de Paroles » appliqué au mouvement « Moi(s) sans tabac ».



C'est une action éphémère qui s'appuie sur le volontariat des personnes à participer de manière plus ou moins active selon leur envie : cela peut aller de simplement lire quelques témoignages, à engager une discussion avec un des animateurs ou laisser son propre témoignage.

Ainsi, sur la pause déjeuner, quasiment 200 lycéens et étudiants de l'établissement ont pu participer à l'action, et une vingtaine d'échange ont eu lieu avec différents groupes.

La crise sanitaire de la COVID 19 a eu des effets bien plus larges que les conséquences suites aux infections ;



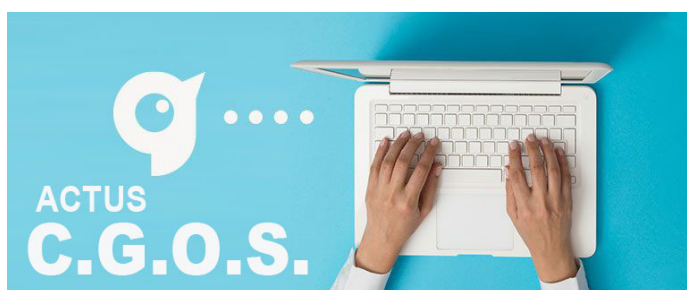
elle aura également eu des répercussions sociales, économiques...

Cette situation sans précédent aura été ainsi à l'origine d'une majoration des situations d'isolement, et d'une exacerbation des troubles de santé mentale.

Des actions sont mises en place pour y apporter une réponse, que ce soit dans le cadre de l'offre de soin ou de la prévention et de la promotion de la santé.

Infos et actus C.G.O.S.

par Laurence BACABARA, correspondante C.G.O.S. du C.H.P.



A PARTIR DU 15 MARS : NOUVELLE PRESTATION EXCEPTIONNELLE GARDE D'ENFANT COVID-19

Afin de participer aux dépenses occasionnées par des frais de garde d'enfant engendrés du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19, le C.G.O.S crée une prestation exceptionnelle Garde d'enfant Covid-19.

Les agents pourront la demander à partir du 15 mars 2022, par mail ou par courrier.

Cette prestation est destinée aux agents en activité ayant un ou des enfant(s) à charge fiscale ou en résidence alternée, jusqu'à 11 ans au 31/12/2021.

Pour les couples hospitaliers, une seule prestation est versée par enfant.

L'agent doit avoir transmis son Dossier C.G.O.S 2022.

Les retraités ne peuvent pas bénéficier de cette prestation.

Le montant par enfant est versé selon le quotient familial 2022, avec un minimum de 50 € :

- jusqu'à 680 : 100 €
- de 680,01 à 780 : 90 €
- de 780,01 à 880 : 80 €
- de 880,01 à 1030 : 70 €
- supérieur à 1030 ou avis d'impôt non joint au dossier 2022 : 50 €

La prestation est imposable sur le revenu.

Pour demander la prestation, les agents pourront télécharger le formulaire, à partir du 15 mars, depuis leur Espace agent, rubrique « Prestations et formulaires ».

Ils devront le compléter en précisant les difficultés qu'ils ont rencontrées pour la garde de leur(s) enfant(s) en raison de la crise sanitaire en 2021 ou en 2022, et indiquer le coût qu'ils ont supporté. Aucun justificatif, ni facture n'est à fournir.

Le formulaire complété pourra ensuite être envoyé au C.G.O.S :

- Par mail, en passant par la rubrique « Nous contacter » du site Internet (Demander une prestation) ;
- Par courrier à : C.G.O.S - 3, rue Paul Langevin - CS 10011 - 45071 ORLÉANS CEDEX 2

La date limite d'envoi du formulaire au C.G.O.S est fixée

au 31 mai 2022 (aucune demande ne sera acceptée après cette date).

Le versement aura lieu début juillet sur le compte bancaire des agents.

ESTIMER SA RETRAITE, POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Cela permet de connaître son futur budget après la vie active, et ainsi inciter les agents à épargner pendant leur vie professionnelle pour compenser la baisse des revenus qui interviendra fatalement.

Pour les agents de la Fonction publique hospitalière, cette baisse est de 25 à 30 % en moyenne.

Qu'est-ce que la pension de retraite ?

Pour les agents hospitaliers fonctionnaires ou contractuels, la pension de retraite se compose de la retraite de base et d'une retraite complémentaire obligatoire.

Pour les fonctionnaires hospitaliers, la retraite de base est versée par la C.N.R.A.C.L. (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales). Les agents disposent aussi d'une retraite complémentaire obligatoire : la R.A.F.P. (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique).

Pour calculer une pension à taux plein : $75 \% \times X$ (nombre de trimestres cotisés et bonifications/nombre de trimestres d'assurance requis pour bénéficier du taux plein) \times traitement indiciaire des 6 derniers mois.

Les agents hospitaliers contractuels sont soumis aux mêmes règles que les salariés du privé. Leur retraite de base, qui dépend de la Sécurité sociale, est versée par la C.N.A.V. (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse). En revanche, leur régime de retraite complémentaire obligatoire dépend de l'Ircantec (l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques).

La pension à taux plein s'élève à 50 % du salaire brut calculé sur les 25 meilleures années de la carrière. Il s'agit du même calcul que pour les salariés du privé. Le nombre de trimestres requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein (entre 167 et 172) est déterminé par l'année de naissance.

Estimez le montant de votre pension de retraite de base grâce au simulateur de la C.R.H.

Le régime de retraite de base et la retraite complémentaire obligatoire ne suffisent pas à compenser la chute des revenus une fois à la retraite.

Parce que la C.R.H. a à cœur d'informer les agents et de les accompagner dans la préparation de leur avenir, elle met

à leur disposition, sur son site, un outil de calcul simple et gratuit, pour effectuer une simulation. Et ainsi ils peuvent évaluer le montant de leur future pension de retraite, en quelques clics sur le simulateur gratuit de la Complémentaire Retraite des Hospitaliers (<https://crh.cgos.info/simulation-retraite-hospitalier/>).



COUPS DE CŒUR (SELON LA RÉGION)

Des formules à partir d'une nuitée : offres négociées aux meilleurs prix comprenant une forte participation du C.G.O.S, dont certaines sont soumises au quotient familial.

IMPORTANT : Pour connaître le tarif que l'agent va régler au voyageur, il doit consulter le «Prix catalogue» indiqué sur chaque offre.

Ce tarif dépend de son quotient familial. Aucune participation nationale C.G.O.S ne sera versée si le quotient familial n'est pas connu ou s'il est supérieur à 1 270, le prix négocié sera alors appliqué.

Des tableaux «Prix négocié + assurance» et «montant de la Participation C.G.O.S» sont parfois présents sur les offres pour information.

DES RÉDUCTIONS SUR LES CATALOGUES DE VOYAGISTES

Libre évasion avec participation

Accès aux catalogues de plus de 70 voyagistes adultes & famille et enfants & adolescents sélectionnés.

Les réductions proposées incluent la participation C.G.O.S., soit 12 % en France, 5 % à l'étranger, 25 % à 50 % pour les enfants, et 50 % pour les vacances spécialisées pour personnes en situation de handicap et pour le tourisme solidaire.

Libre évasion sans participation

Des réductions sur les offres grand public de nouveaux voyagistes, allant jusqu'à 50 %.

Les agents peuvent également bénéficier des prestations de leur région

Ces prestations participent aux frais engagés pour leurs vacances, seuls ou en famille (location, hôtel et assimilés, voyage organisé...), mais aussi pour celles de leurs enfants. Ils peuvent également bénéficier des Chèques-vacances.

Du nouveau dans la chefferie du pôle 2

Depuis le 1er février 2022, le Dr Michèle LAFFITTE-MARINE est la nouvelle cheffe de pôle du pôle 2. Elle remplace le Dr Bernard CAZENAVE qui a fait valoir ces droits à la retraite depuis le 1er mars 2022.

Mais ce dernier ne quitte pas vraiment l'établissement, puisque, depuis le 2 mars, il a repris des fonctions de psychiatre à hauteur de 20 %, toujours sur le pôle 2.

Retour en images sur 2021



Janvier 2021 : Ouverture du centre de vaccination Covid du C.H.P.



Juin 2021 : Déménagement de l'HdJA dans ses nouveaux locaux



Mars 2021 : Création de l'Equipe Somatique, Mobile et Territoriale



Juillet 2021 : Mise en place de l'équipe AMENDA (Aide Mobile à l'Evaluation du Neuro-Développement et de l'Autisme)



Avril 2021 : Journée de sensibilisation à l'autisme au Pôle 4



Juillet 2021 : Mise en place de l'A.P.P.L.I. (Antenne PédoPsychiatrique de Liaison)



Mai 2021 : Accueil des nouveaux internes



Septembre 2021 : Participation du C.H.P. à la demi journée « Attractivité et parcours professionnels en psychiatrie publique »



Mai 2021 : Remise des prix aux lauréats du concours « Créez la mascotte Développement Durable du C.H.P. »



Novembre 2021 : Accueil des nouveaux internes



Mai 2021 : Certification Qualiopi du centre de formation du C.H.P.



Novembre 2021 : Participation du C.H.P. à la journée régionale du C2RP



Juin 2021 : Ouverture du Centre de Jour Camille Claudel